



La Roche sur Yon
TEAM SBFY
BOXES FRANÇAISE, ANGLAISE,
THAÏLANDAISE ET SELF DÉFENSE

ASSEMBLEE GENERALE de La Technique Efficacité Amicale Multi boxe des Sections de Boxes Fédérales Yonnaises Dit la Team SBFY

Le Jeudi 06 juin 2019 à la Salle Jean Moulin 44 rue Jean Moulin Moulin accès Bd Branly 85000 La Roche sur Yon

Personnes présentes (CF en annexe feuille d'émargement)

Membres du bureau et entraîneurs présents :

- Matthieu Grelaud (Président)
- Lenny Cottreau (Vice-président)
- Stéphane Bourmaud (Secrétaire general)
- Guillaume Charron (Secrétaire section boxe anglaise et entraîneur self-défense)
- Patricia Guillard (Secrétaire section boxe française)
- Bruno Froppier (Trésorier)
- Jérôme Tonnerre (Trésorier adjoint)
- Frédéric Poiraud (Chargé des supports de communication)
- Alex Biteau (Chargé de communication)
- Franck Yodo (Chargé de communication)
- Yoann Justine (Entraîneur section boxe thaïlandaise)
- Wilfried Hoareau (Entraîneur section boxe anglaise)
- Christophe Brumaire (Entraîneur boxe française)
- Jamal El Archi (Entraîneur Pancrace)
- Nicolas Bouron (Entraîneur section boxe thaïlandaise)

Personnes excusées :

- Nicolas Métay (Vice-président)
- Benoit Dugast (Vice-président)
- Jacky Varnajot (Entraîneur boxe française et boxe anglaise)

Personnes absentes :

- Marc Tessier (Entraîneur section boxe thaïlandaise)
- Mikaël Mazouin (Entraîneur section boxe thaïlandaise)

Invité :

- Mairie de la Roche sur Yon, représentée par Béatrice Bichon Bellamy (Conseillère municipale déléguée aux événements sportifs)

Pour la saison 2018/2019, 220 inscrits, un quorum de 111 est nécessaire.

Le nombre de voix est de 42, le quorum n'est pas atteint, l'assemblée générale va délibérer et voter les points importants. Une seconde assemblée générale aura lieu au domicile de Matthieu Grelaud avec les membres du bureau et les entraîneurs des différentes sections le **19 juin 2019**.

Team SBFY : Boxe Française – Boxe Thaïlandaise – Boxe Anglaise – Self Défense – Pancrace

Salle Jean Moulin – 44 Rue Jean Moulin – Accès Bd Branly, 85000 La Roche-sur-Yon

Facebook : @clubsbfy | Instagram : teamsbfy | Web : www.boxe-teamsbfy.fr | Mail : contact@boxe-teamsbfy.fr

Page 1 sur 13



La Roche sur Yon
TEAM SBFY
BOXES FRANÇAISE, ANGLAISE,
THAÏLANDAISE ET SELF DÉFENSE

Ordre du jour :

- 1) Rapport moral du Président,
- 2) Compte rendu des résultats sportifs de la saison 2018/2019
- 3) Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice en cours,
- 4) Affectation du résultat,
- 5) Vote sur le budget prévisionnel,
- 6) Fixation du montant de la cotisation,
- 7) Travaux dans la salle,
- 8) Acquisition de matériel,
- 9) Répartition des créneaux des entraîneurs,
- 10) Prestations extérieures des entraîneurs,
- 11) Projets pour la saison prochaine,
- 12) Questions diverses et points divers.



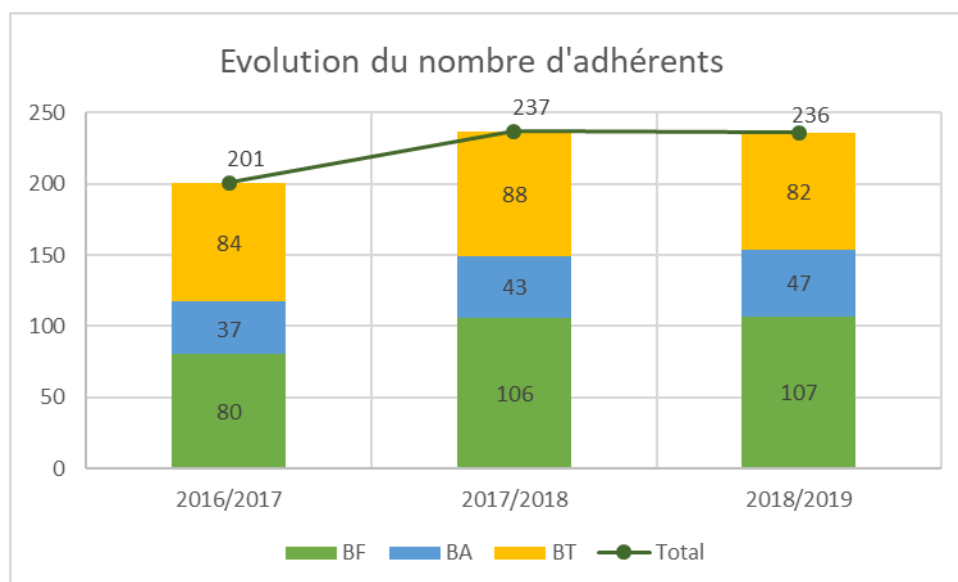
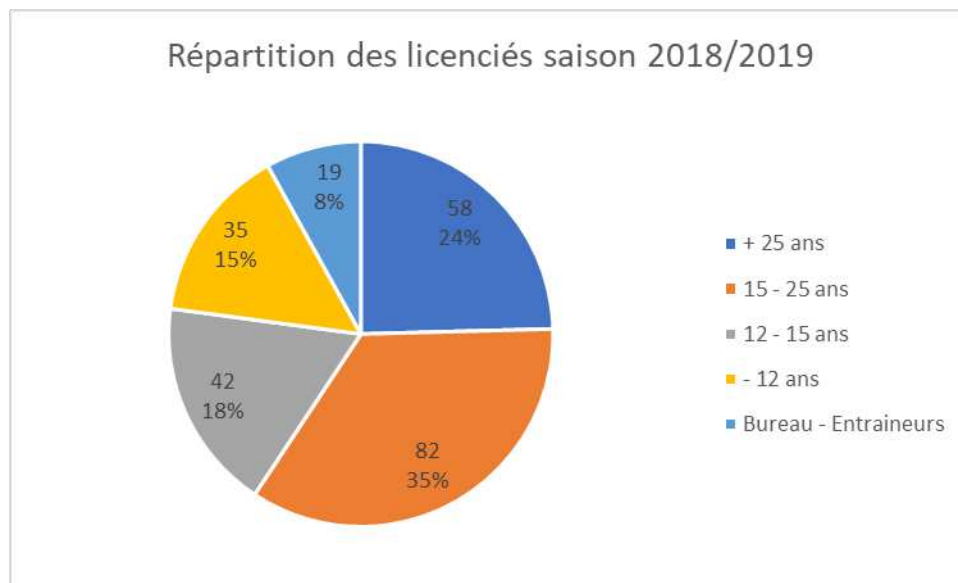
La séance a débuté à 19h45

Est désigné président de séance : Matthieu GRELAUD

Est désigné secrétaire de séance : Stéphane BOURMAUD

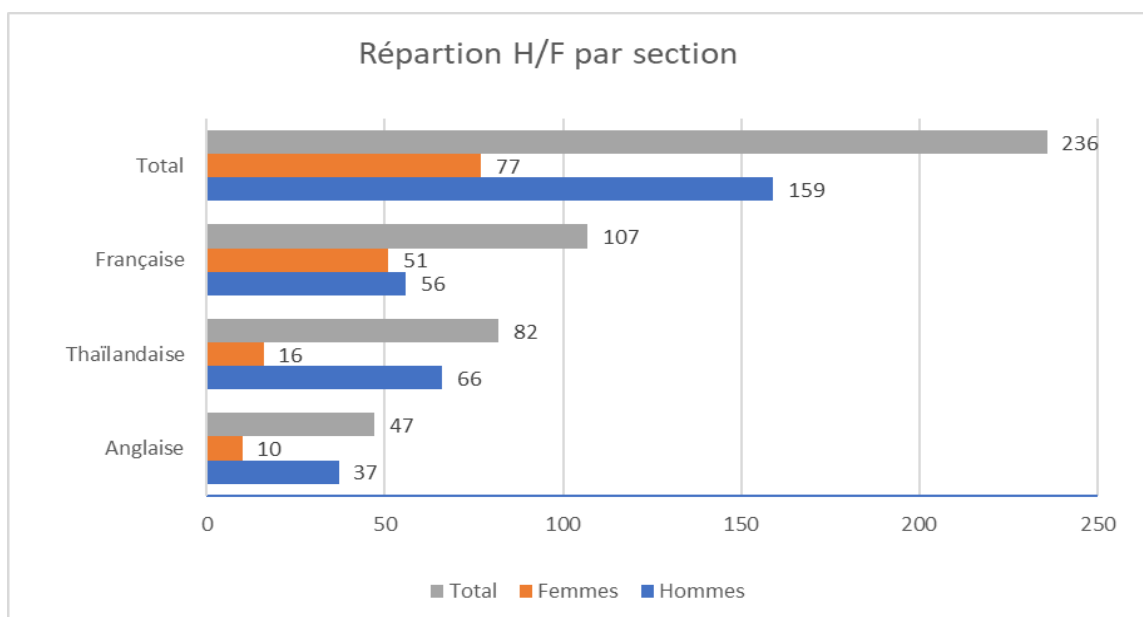
1) Rapport Moral : Présenté par Matthieu GRELAUD

Le nombre de licenciés reste stable : 236 adhérents au 27/05/2019





La Roche sur Yon
TEAM SBFY
BOXES FRANÇAISE, ANGLAISE,
THAÏLANDAISE ET SELF DÉFENSE



Cette année encore, nous avons eu de bons résultats de la part de nos compétiteurs. Les entraîneurs en feront le détail par la suite.

Nous avons mis en test le Pancrace avec Jamal que nous acterons pour la saison prochaine. L'objectif est, à terme et selon les demandes de plusieurs licenciés, de présenter des disciplines combinant le combat au sol et le combat debout.

Cette année, 5 personnes sont inscrites pour la formation de Prévôt sur 2 ans (Nicolas, Alex, Christophe, Guillaume, Matthieu).

Matthieu va finir la formation d'entraîneur de savate boxe française : le CQP Savate.

Jacky a passé son BPJES boxe française.

Nous avons organisé un interclub féminin en boxe française.

Le président, Matthieu Grelaud, annonce qu'il démissionnera lors de l'assemblée générale de la saison 2019/2020.

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée Générale à l'unanimité.



La Roche sur Yon
TEAM SBFY
BOXES FRANÇAISE, ANGLAISE,
THAÏLANDAISE ET SELF DÉFENSE

2) Compte rendu des résultats sportifs de la saison 2018/2019 : Présenté par les entraîneurs de chaque section

2.1 Boxe française

- 13/10/2018 Interclub à Tiercé (49)
 - Silvère Chevrier, victoire
 - Noah Guiné, victoire
- 24/10/2018 Gala à Rennes (35)
 - Silvère Chevrier, combat C2, défaite
- 24/10/2018 Gala à Angers (49)
 - Elie Chantriaux, combat C2, victoire
- 08/12/2018 Interclub à la Roche sur Yon (85)
 - Jade Poiraud, victoire
 - Madison Gougeon, victoire
 - Andréa De Oliveira, défaite
 - Rafaëlle Holczinger, victoire
 - Lila Fouché, victoire
 - Léa Jouffrais, victoire
- 22/12/2018 Interclub à Nantes (44)
 - Jade Poiraud, défaite
 - Madison Giugeon, défaite
 - Rafaëlle Holczinger, victoire
 - Léa Jouffrais, défaite
 - Silvère Chevrier, défaite
 - Noah Guiné, victoire
- Interclub régional de savate Boxe Française à Sainte-Hermine (85)
 - Romain Marquis, défaite
 - Noah Guiné, victoire
 - Silvère Chevrier, défaite
 - Elie Chantriaux, 2 victoires
- 02/03/2019 Championnat de ligue, Allonnes (72)
 - Noah Guine, victoire, champion de ligue 2019
 - Léa Jouffrais, victoire et une défaite, vice- championne de ligue
- 23/03/2019 Finale championnat de France 2ième série Gala à Paris (75)
 - Elie CHANTRIAUX, ¼ de finale défaite
- 31/03/2109 Finales zones à Orléans (45)
 - Simon Filippuci, défaite, médaille d'argent tournoi avenir 2019
 - Romain Marquis, défaite, médaille d'argent tournoi avenir 2019

Team SBFY : Boxe Française – Boxe Thaïlandaise – Boxe Anglaise – Self Défense – Pancrace

Salle Jean Moulin – 44 Rue Jean Moulin – Accès Bd Branly, 85000 La Roche-sur-Yon

Facebook : @clubsbfy | Instagram : teamsbfy | Web : www.boxe-teamsbfy.fr | Mail : contact@boxe-teamsbfy.fr

Page 5 sur 13



La Roche sur Yon
TEAM SBFY
BOXES FRANÇAISE, ANGLAISE,
THAÏLANDAISE ET SELF DÉFENSE

- Mohamed Akhmadova, victoire, médaille d'or tournoi avenir 2019
- Noah Guiné, victoire et défaite, vice-champion de zone 2019
- Andréa De Oliveira, 2 défaites, 3^{ème} des finales zone 2019
- Jalaad Ferré, défaite, vice-championne de zone 2019

- 19 et 20/04/2019 Finales France assaut Paris (75)
 - Elie Chantriaux, 3 assauts 2 défaites une victoire, 1/4 de finaliste championnats de France
 - Silvère Chevrier, 3 assauts 3 défaites, 1/4 de finaliste championnats de France
 - Gwenaëlle Guillemet, 3 assauts 2 défaites 1 victoire, 3^{ème} des championnats de France assaut

- 28/05/2019 Interclub à Courçon (17)
 - Léa Jouffrais, victoire
 - Simon Filicippu, défaite
 - Jade Poiraud, victoire
 - Andréa De Oliveira, défaite

- 18/05/2019 Challenge vendéen à Brem sur Mer (85)
 - Simon Filippuci, défaite
 - Noah Guiné, victoire
 - Mathias Lebouil, 2 victoires

- 08 et 09/06/2019 Championnats de France jeunes à Boulogne sur Mer
 - Lila Fouché
 - Jade Poiraud
 - Madison Gougeon

2.2 Boxe thaïlandaise

- 24/09/18 Championnat d'Europe WMF
 - Mélissa Osouf « vice-championne d'Europe » AFMT

- 06/10/18 Open des Pays de Loire AFMT
 - Arnaud Niesulkowski « défaite »
 - Noémie Manseau « défaite »
 - Mélissa Osouf « victoire »

- 24/11/18 Challenge assauts FFKMDA
 - Malo Sudre « défaite »
 - Youcef Goumiri 2 assauts « 1 défaite, 1 victoire »
 - Arnaud Niesulkowski « victoire »
 - Alicia Thuriaud « défaite »
 - Charly Guerin « victoire »
 - Arthur Janiere « victoire »

- 27/01/19 Championnat des Pays de Loire FFKMDA
 - Youcef 2 assauts 2 victoire « champion des pays de Loire »
 - Wissal « défaite »
 - François Gachenot « défaite »

Team SBFY : Boxe Française – Boxe Thaïlandaise – Boxe Anglaise – Self Défense – Pancrace

Salle Jean Moulin – 44 Rue Jean Moulin – Accès Bd Branly, 85000 La Roche-sur-Yon

Facebook : @clubsbfy | Instagram : teamsbfy | Web : www.boxe-teamsbfy.fr | Mail : contact@boxe-teamsbfy.fr



La Roche sur Yon
TEAM SBFY
BOXES FRANÇAISE, ANGLAISE,
THAÏLANDAISE ET SELF DÉFENSE

- Anthony Guicheteau 2 assauts « 1 défaite, 1 victoire »
- Adrien Louise « Défaite »
- Arthur Janiere « victoire »
- Edgar Blantev « défaite »

- 09/03/19 Inter club Rezé
 - Youssef « nul »
 - Wissal « nul »
 - Chayanne « nul »
 - Alex Goupil « nul »
 - Alicia Thuriaud « nul »
 - Kassoume « nul »

- 13/04/19 Gala muay thai spirit 7 AFMT
 - Mélissa Osouf « victoire »
 - Alex Goupil « victoire »

- 11/05/19 Finale championnat de France AFMT
 - Mélissa Osouf « victoire » championne de France

- 25/05/19 Coupe de la ligue kick K1
 - Alex Goupil « défaite »
 - Wissal « victoire »
 - Malo Sudre « victoire »

- A venir gala « SOR SITKONGNOI » 29/06/19 Jonzac
 - Mélissa Osouf vs Lola Fardin

2.3 Boxe anglaise

- 23/03/2019 Gala à Challans (85)
 - Mathis Guston, victoire
 - Amandine Fridi, défaite

Le compte rendu sportif est approuvé par l'assemblée Générale à l'unanimité.



3) Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos le 04/06/2019

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Produits d'exploitation		Charges d'exploitation	
Adhésion	26 998 €	Licence et affiliation	8 726 €
BF	12 254 €	BF	3 166 €
BA	6 460 €	BA	2 845 €
BT	8 284 €	BT	2 715 €
Subvention	1 878 €	Déplacements	9 401 €
Mairie de La Roche-sur-Yon	1 500 €	BF	4 020 €
Département de la Vendée	378 €	BA	0 €
		BT	1 942 €
		TEAMSBFY	3 439 €
Donation	700 €	Frais	2 362 €
Tabac Jean Yole		BF	155 €
Equip Buro		BT	154 €
SARL CATI		TEAMSBFY	1 888 €
		Formation	5 867 €
Boutique	1 744 €	Boutique	2 097 €
Interclub	340 €	Interclub	4 106 €
Bénéfice caisse	101 €		
Prestation	800 €	Prestation	680 €
Sport vacances	400 €		
PJJ...	400 €		
		MOUVEMENT TRESORERIE	561 €
TOTAL PARTIEL DES RECETTES	32 460 €	TOTAL PARTIEL DES DEPENSES	33 800 €
Valorisation Bénévolat	45 200 €	Valorisation Bénévolat	45 200 €
Bureau 50€/h 3h/semaine 40 semaines	18 000 €	Bureau 50€/h 3h/semaine 40 semaines	18 000 €
Coach 20€/h 17*2h 40 semaines	27 200 €	Coach 20€/h 17*2h 40 semaines	27 200 €
TOTAL DES RECETTES	77 660 €	TOTAL DES DEPENSES	79 000 €
Déficit (résultat négatif)	1 340 €	Excédent (résultat positif)	
TOTAL DES RECETTES	79 000 €	TOTAL DES DEPENSES	79 000 €
Contrôle des comptes au 06 juin 2019		solde bancaire au 04/06/2019	5250.52
Solde Théorique en fin d'exercice	3 500.00 €		

Compte approuvé par l'assemblée générale du : 06/06/2019

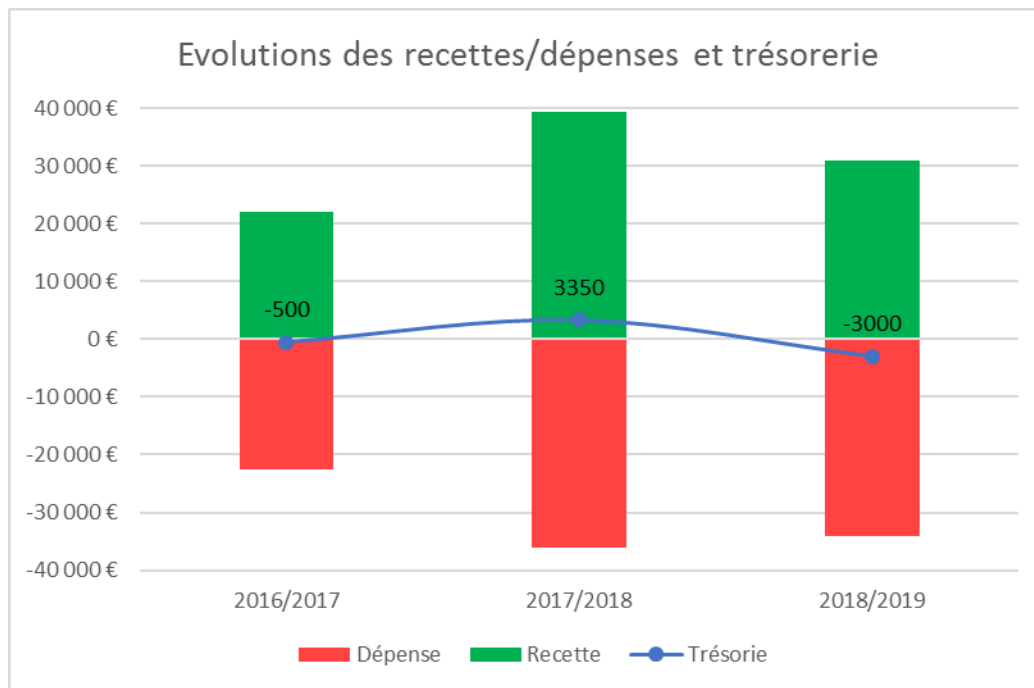
Signature du Trésorier

Signature du Président

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée Générale à l'unanimité.



4) Affectation du résultat



Le résultat de 5250€ est conservé en trésorerie au 04/06/2019.

L'affectation du résultat est approuvée par l'assemblée Générale à l'unanimité.

5) Présentation et vote du budget prévisionnel

Budget 2019_2020			
Recettes	33000	Dépenses	33000
Licences	29000	Adhésions	8500
Subvention	2500	Déplacements et Missions	8000
Donation	1500	Déplacements coach	5000
Evènement	0	Assurance et frais financiers	500
		Trésorerie	2500
		Investissement	1000
		Formation	6000
		Gala	1000
		Développement Chess Boxing	500

Le budget prévisionnel est approuvé par l'assemblée Générale à l'unanimité.



La Roche sur Yon
TEAM SBFY
BOXES FRANÇAISE, ANGLAISE,
THAÏLANDAISE ET SELF DÉFENSE

6) Fixation du montant de la cotisation

L'augmentation des licences est nécessaire !!

Sur les 3 dernières années on dépense entre 28000€ et 32000€ avec entre 200 et 240 licenciés.

Cette année on a eu 26000€ de recette grâce aux licences.

Vous comprenez bien que ce n'est pas possible.

En répartition les 15-25ans représentent 34% des adhérents et les +25 ans représentent 24%

De plus un gros turnover est constaté chaque année.

Avec une simulation sur 200 licenciés nous proposons :

- 200€ (+40€)
- 160€ pour les 15-25ans (+15€)
- 110€ pour les -15ans (+10€)
- 70€ pour les -12ans (+10€)

Avec cette simulation, nous avons 28 500€ de recette soit plus que cette année avec 230 licenciés.

Inscriptions le samedi 7 septembre : réduction de 10€ pour les licences des 15-25 ans et les +25 ans.

Le montant de la cotisation est approuvé par l'assemblée Générale avec 4 abstentions.

7) Une année marquée par des travaux dans la salle

L'année 2018-2019 a permis à la Team SBFY de bénéficier de travaux dans la salle Jean Moulin.

La réfection des peintures et de la ventilation du gymnase par les services de la Ville a permis de répondre à des problèmes d'humidité relevés durant la saison hivernale.

Le chauffage a fait l'objet d'une intervention puisqu'il n'a pas fonctionné avant janvier 2019. **Toutefois, une température moyenne de 10-12 degrés à été constatée après réparation (inférieur à 14 degrés minimum imposé par les règlements).**

Les référents du club s'assureront auprès de leurs interlocuteurs de la Direction des sports de son bon fonctionnement l'hiver prochain.

Plusieurs points doivent encore être traités :

- Le remise en place d'un dispositif d'insonorisation acoustique ; le précédent, vétuste, ayant été ôté lors des travaux de ventilation, mais occasionnant depuis lors un très fort inconfort.
- La pose par la Ville d'un tableau permettant l'affichage des consignes et des messages du club. Cette pose est subordonnée à l'acquisition par le club dudit tableau.
- La pose par la Ville d'une vitrine permettant l'affichage administratif du club. Le club doit acheter la vitrine.
- Un détecteur de mouvement (proche du local de rangement) semble présenter un dysfonctionnement et sera signalé.

En parallèle, la mise en place d'un référent au club s'assurant des échanges relatifs au fonctionnement et à la gestion de la salle a permis d'optimiser les échanges et la résolution des problèmes relevés.



La Roche sur Yon
TEAM SBFY
 BOXES FRANÇAISE, ANGLAISE,
 THAÏLANDAISE ET SELF DÉFENSE

8) Poursuite de l'acquisition de matériel

Le club a poursuivi sa politique d'acquisition de matériel pour étendre les possibilités d'exercices proposées par les coaches et d'améliorer les conditions de travail des adhérents.

Plusieurs medecine-balls, des kettlebells, des élastiques et du matériel divers ont donc complété l'existant.

De même, les deux troussees à pharmacie du club, notamment utilisées lors des déplacements en compétition, ont été remises à jour et permettent de répondre à tout problème.

9) Répartition des créneaux des entraîneurs

Saison 2018/2019						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
17h30 - 18h30 Boxe Française ENFANTS (8-12ans) Salle Jean Moulin		18h00 - 19h00 Boxe Thaïlandaise ENFANTS (8-12ans) Salle Jean Moulin	17h45 - 18h45 Boxe Française ENFANTS (8-12ans) Salle Jean-Moulin		10h30 - 12h00 Self-Défense (+16 ans) Salle Jean Moulin	10h30 - 12h00 Boxe Thaïlandaise ENFANTS (8-12ans) Salle Jean Moulin
18h30 - 20h30 Boxe Française ADULTES (+12 ans) Salle Jean Moulin	19h30 - 21h30 Boxe Thaïlandaise ADULTES (+12 ans) Dojo	18h30 - 20h30 Boxe Française ADULTES (+12 ans) Salle Jean Moulin	19h00 - 20h30 Boxe Thaïlandaise COMPÉTITEURS Salle Jean Moulin	18h30 - 20h30 Boxe Française ADULTES (+12 ans) Salle Jean Moulin	19h30 - 21h30 Boxe Thaïlandaise ADULTES (+12 ans) Nouveau Dojo	18h30 - 20h30 Boxe Anglaise ADULTES (+12 ans) Salle Jean Moulin
20h30 - 22h00 Boxe Anglaise ADULTES (+12 ans) Salle Jean Moulin		20h30 - 22h00 Préparation physique Salle Jean Moulin	20h30 - 22h00 Boxe Anglaise ADULTES (+12 ans) Salle Jean Moulin	20h30 - 22h Self-Défense (+16 ans) Salle Jean Moulin		20h30 - 22h00 Préparation physique Salle Jean Moulin

* Présence 15 minutes avant le début du cours et en tenue

MAJ le 23/08/18


 LA ROCHE SUR YON
www.boxe-teamsbfy.fr
 @clubsbfy

Cette année la répartition des créneaux s'est faite de la sorte suivante :

- Jacky Varnajot : 4
- Yoann Justine : 3
- Wilfried Hoareau : 2
- Christophe Brumaire : 5
- Nicolas Bouron : 1
- Marc Tessier : 1
- Mikaël Mazouin : 1
- Guillaume Charron : 1

Soit 18 interventions par semaine.

Sur les 2 dernières années, les frais de déplacements des entraîneurs sont pris en compte à raison de 20€ par cours.

Pour information, la participation aux des frais de déplacements représente un coût de 3,50€ de l'heure soit un total de 4800€ réparti pour l'ensemble des entraîneurs.

Ce montant est symbolique par rapport à la réalité des déplacements mais le club n'a pas les finances pour faire plus.

Le montant est approuvé par l'assemblée Générale à l'unanimité

Team SBFY : Boxe Française – Boxe Thaïlandaise – Boxe Anglaise – Self Défense – Pancrace

Salle Jean Moulin – 44 Rue Jean Moulin – Accès Bd Branly, 85000 La Roche-sur-Yon

Facebook : @clubsbfy | Instagram : teamsbfy | Web : www.boxe-teamsbfy.fr | Mail : contact@boxe-teamsbfy.fr



La Roche sur Yon
TEAM SBFY
BOXES FRANÇAISE, ANGLAISE,
THAÏLANDAISE ET SELF DÉFENSE

10) Prestations extérieures des entraîneurs

Proposition, sur le montant de la prestation :

- le club paye les frais de déplacements et de restauration
- le club reverse 80% de la somme restante à l'intervenant

La répartition de la prestation est approuvée par l'assemblée Générale à l'unanimité

11) Projets pour la saison prochaine

- fin formation prévôt (coût de 4 450€ : inscriptions + hébergement)
- formation DEJEPS pour Jacky
- formation d'entraîneurs pour la section boxe thaïlandaise
- fête du sport en septembre
- interclub de savate boxe française de prévu
- festival des arts martiaux le 15-16 novembre au Vendéespace

12) Questions diverses

- information assurance :

Le club a souscrit à une assurance auprès de la MAIF.

Les conditions sont disponibles sur demande et consultable sur le site internet.

Si cette assurance ne vous couvre pas suffisamment, nous vous conseillons de souscrire à l'assurance complémentaire des licences fédérales ou à une assurance personnelle.

- souhait du club de communiquer davantage sur le dégrèvement fiscal encas de mécénat. Un mode opératoire va être préparé et diffusé au cours de la saison prochaine.

- le club va mettre en place les inscriptions en ligne via le site HelloAsso qui permettra une simplification des saisies par les secrétaires et un paiement possible en 3x par carte bancaire.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 20h50.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire de séance.

Le Président
Matthieu Grelaud

Le Secrétaire
Stéphane Bourmaud



Team SBFY : Boxe Française – Boxe Thaïlandaise – Boxe Anglaise – Self Défense – Pancrace

Salle Jean Moulin – 44 Rue Jean Moulin – Accès Bd Branly, 85000 La Roche-sur-Yon

Facebook : @clubsbfy | Instagram : teamsbfy | Web : www.boxe-teamsbfy.fr | Mail : contact@boxe-teamsbfy.fr

Page 12 sur 13



La Roche sur Yon
TEAM SBFY
BOXES FRANÇAISE, ANGLAISE,
THAÏLANDAISE ET SELF DÉFENSE

Annexe : feuille d'émargement

1. Alex BITEAU
2. Coralie BITEAU
3. Flavie BITEAU
4. Stéphane BOURMAUD
5. Nicolas BOURON
6. Christophe BRUMAIRE
7. Guillaume BULTEAU
8. Alain CHAMPION
9. Guillaume CHARRON
10. Yann CHESNUAU
11. Lenny COTTREAU
12. Andréa DE OLIVEIRA (procuration Mathias LEBOUIL)
13. Michel DIOCHET
14. Benoit DUGAST (procuration Lenny COTTREAU)
15. Amandine FRIDI
16. Bruno FROPPIER
17. Lucka GABORIT
18. Youcef GOUMIRI
19. Matthieu GRELAUD
20. Patricia GUILLARD
21. Gwenaëlle GUILLEMET
22. Noah GUINE
23. Wilfried HOAREAU
24. Rafaëlle HOLCZINGER
25. Léa JOUFFRAIS
26. Yoann JUSTINE
27. François LAURENT
28. Mathias LEBOUIL
29. Adrien LOUISE
30. Gontran MARQUIS
31. Arnaud NIESULKOWSKI
32. Melissa OSOUF
33. Frédéric POIRAUD
34. Jade POIRAUD
35. André PRADEAU
36. Liam ROBIN
37. Eliaz ROBIN
38. Malo SUDRE
39. Patrick SUDRE
40. Alicia THURIAU
41. Jérôme TONNERRE
42. Franck YODO



ASSOCIATIONS
& COLLECTIVITÉS

MAIF

21 rue Jeanne d'Arc NANTES

Lundi au vendredi de 9h à 18h sauf mardi de 10h30 à 18h

09 78 97 98 99

Groupe MAIF Gestion Courrier Sociétaire 79018 Niort Cedex 9

05 49 26 59 94 - @ www.maif-associationscollectivites.fr

RAQVAM ASSOCIATIONS & COLLECTIVITÉS FORFAITS PETITES ET MOYENNES ASSOCIATIONS Activités sportives

Le forfait "activités" de votre association est établi sur la base d'un effectif de 1 à 50 personnes dont l'activité principale est la boxe.

Il vous permet de bénéficier d'une protection sur mesure qui se caractérise par :

- **La qualité d'une assurance globale** comportant 5 garanties adaptées aux besoins de l'association et de ses membres : "Responsabilité Civile - Défense", "Recours - Protection juridique", "Indemnisation des Dommages Corporels", "Dommages aux Biens" des participants, "Assistance".
- **Une sécurité maximale grâce à :**
 - une définition très large des événements garantis : tout événement de caractère accidentel est couvert,
 - des montants élevés de garanties,
 - des exclusions très limitées.
- **Une gestion administrative simplifiée :**

Le principe du forfait permet de réduire les démarches administratives au maximum :

 - ▾ aucune déclaration en cours d'exercice n'est nécessaire sauf si la nature de vos activités est modifiée et/ou si l'évolution du nombre de vos adhérents entraîne un changement de tranche,
 - ▾ pour les personnes assurées : pas de liste nominative.

Quels sont les risques assurés ?

Sont garanties **toutes les activités organisées par votre association, qu'elles soient sportives ou de loisirs**, régulières ou occasionnelles, y compris les séjours spectacles ou les manifestations accueillant du public (bals, loto....) .

Sont également couverts les trajets effectués pour se rendre au lieu de l'activité et en revenir.

Qui est assuré et avec quelles garanties ?

- **Vos adhérents, participants réguliers ou occasionnels, dirigeants, bénévoles et salariés** bénéficient des garanties "Responsabilité Civile-Défense", "Indemnisation des Dommages Corporels", "Dommages aux Biens des participants", "Recours-Protection juridique" et "Assistance"
- **Votre association** bénéficie quant à elle des garanties "Responsabilité Civile-Défense" et "Recours-Protection juridique".

Sports cat. 1 : alpinisme, banshay, bike-polo, bobsleigh, boxe birmane, boxe thaï, carving, triathlon, char à voile, cyclisme, cyclotourisme, deltaplane, équitation, escalade, fly board, football américain, football australien, free run, hockey sur glace, kick-boxing, kite surf, krav maga, pancrace contemporain, parachutisme, parkour, patinage sur glace, plongée sous-marine, roller acrobatique/hockey/urbain, rugby, run and bike, sanda, saut à l'élastique, skeleton, ski, ski nautique, spéléologie, surf des neiges, systema, varappe, vol libre, VTT, activités physiques avec utilisation d'engins à moteur.

Sports cat. 2 : 2x2 jorkyball, accro-branches, arts martiaux (judo, karaté...) attelage équestre sportif, bando, base-ball, beach-soccer, blob jump, bmx, boxe, caisse à savon, canyoning, catch, combat médiéval, danse verticale dans les arbres, double dutch, échasses urbaines, fair-ball, fitness, football, foot en salle, football gaélique, grappling, gymnastique sportive, hockey sur gazon ou bitume, kendo, longe-côte, luge, lutte, mountain road, naban, nage en eaux vives, planche et patinage à roulettes, quick soccer, quidditch, rafting, roller, self defense, sepak takraw, sports subaquatique, kysurf, squash, surf, trampoline, tricking, via ferrata, vol en soufflerie, wave ski, yoseikan budo.

Sports cat. 3 : activité 'chiens de traîneaux', aérobic, aéromodélisme, aïdo, aikido, aikishintaiso, airsoft, aqua-gym, aqua-byke, aqua gym, athlétisme, aviron, badminton, badten, ball-trap, basketball, beach volley, bébés nageurs, biathlon, billard, body aéro, boomerang, boules, bowling, bras de fer, bubble foot, bush craft, canoë-kayak, capoéra, cardiogoal, cheerleading, chikong, cirque, cross, curling, da cau, danse, escrime, football, foot free style, frisbee, golf, gymnastique volontaire ou expression corporelle, haltérophilie, handball, handisport, mur d'escalade, natation, paint ball, pelote basque, pentathlon, pétéca, planche à voile, plumfoot, raquettes à neige, randonnée, shintaïdo, speed bal, taï-chi-chouan, tennis, tennis de table, tirs, triathlon, twirling-bâton, voile, volley-ball, yoga.

Pour les sports non mentionnés, merci de contacter votre conseiller Associations & Collectivités.

Bien que reflétant la réalité, ce document ne présente pas de caractère contractuel

MAIF

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le code des assurances

SPO2

● **Garantie "Responsabilité Civile - générale"**

Elle couvre les dommages corporels et matériels causés à un tiers par l'assuré et résultant d'un événement de caractère accidentel.

- dommages corporels	30 000 000 €
- dommages matériels et immatériels consécutifs	15 000 000 €
La garantie est toutefois limitée, tous dommages confondus, à	30 000 000 €
- dommages immatériels non consécutifs	50 000 €
- dommages corporels résultant d'une intoxication alimentaire	5 000 000 €/année d'assurance

● **Garantie "Responsabilité Civile "atteintes à l'environnement"**

5 000 000 €/année d'assurance

● **Garantie "Responsabilité Civile des Dirigeants et Mandataires Sociaux"**

310 000 €

● **Garantie "Défense"**

Elle permet d'assurer la défense amiable ou judiciaire de l'assuré à la suite d'un

événement mettant en jeu la garantie "Responsabilité Civile"

300 000 €

Défense des salariés.....

20 000 €

● **Garantie "Indemnisation des Dommages Corporels"**

Cette garantie de type "Individuelle Accident" permet aux assurés de bénéficier des prestations suivantes en cas de dommages corporels d'origine accidentelle.

• Services d'aide à la personne : assistance à domicile	à concurrence de 700 € et dans la limite de 3 semaines
• Remboursement :	à concurrence de 1 400 €
- Des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport pour soins restés à charge après intervention des organismes sociaux :	
- dont frais de lunettes	à concurrence de 80 €
- dont frais de rattrapage scolaire exposés après 15 jours consécutifs d'interruption	à concurrence de 16 € par jour dans la limite de 310 €
- Des pertes de revenus effectives pendant la période d'incapacité résultant de l'accident	à concurrence de 16 € par jour dans la limite de 3 100 €
- Des frais de recherche et de sauvetage des vies humaines	à concurrence des frais engagés et dans la limite de 7 700 € par victime
• Versement d'un capital contractuel :	
- En cas de blessures :	
- Jusqu'à 9 %	6 100 € x taux
De 10 à 19 %	7 700 € x taux
- De 20 à 34 %	13 000 € x taux
- De 35 à 49 %	16 000 € x taux
- De 50 à 100 % :	
- sans tierce personne	23 000 € x taux
- avec tierce personne	46 000 € x taux
- En cas de décès :	
- Capital de base	3 100 €
- Capitaux supplémentaires :	
- Conjoint	3 900 €
- Enfant à charge	3 100 €

● **Garantie "Dommages aux Biens personnels de l'assuré"**

Elle couvre les biens personnels de l'assuré (vêtements, bagages...) contre tout événement de caractère accidentel (y compris le vol)

à concurrence de 600 € par personne (franchise : 150 €)

● **Garantie "Recours-Protection Juridique"**

Elle permet d'exercer un recours amiable ou judiciaire en vue d'obtenir la réparation des dommages subis par l'assuré et engageant la responsabilité d'un tiers

sans limitation de somme

● **Garantie "Assistance"**

En cas d'événement, l'assuré bénéficie d'une garantie d'assistance offerte par MAIF assistance.

Sont notamment pris en charge :

- Les frais médicaux et d'hospitalisation engagés sur place	à concurrence de 4 000 € (pour la métropole et les DOM)
- Le rapatriement des blessés et malades graves	80 000 € (pour les TOM et l'étranger)